

Berne, le 2 mars 2026

Lettre ouverte aux membres du Grand Conseil bernois à propos de la révision totale de la loi sur l'aide sociale du canton de Berne

Nous, associations et organisations sociales du canton de Berne, prenons publiquement position dans le cadre de la révision totale de la loi sur l'aide sociale.

Nous saluons les propositions de la commission de la santé et des affaires sociales de supprimer le modèle de franchise pour les communes, ainsi que de prévoir des améliorations pour les enfants et les adolescent·es. Ces ajustements montrent qu'une évolution positive dans le processus politique est possible lorsque les réalités sociales sont prises en compte. Nous appelons le Grand Conseil à garantir ces avancées lors de la session de printemps afin d'assurer une aide sociale juste et adaptée aux besoins.

Cependant, ces éléments positifs ne sauraient occulter nos profondes préoccupations quant à l'orientation générale de la révision. Nous déplorons non seulement le contenu de cette dernière, mais aussi la manière dont elle a été élaborée.

Depuis le début du processus, les organisations de terrain ont alerté, argumenté et formulé des prises de position détaillées et des propositions concrètes. Nous avons notamment :

- alerté sur les effets problématiques d'un renforcement des mécanismes de sanction, en soulignant les risques de non-recours, de stigmatisation et d'atteinte au principe de proportionnalité ;
- demandé que le niveau du minimum vital soit réexaminé, afin d'assurer la dignité des personnes en situation de détresse ;
- proposé la création d'une instance indépendante de conseil juridique financée par le canton, afin de garantir un accès effectif au droit pour les personnes concernées.

Or, ces contributions n'ont que très marginalement été intégrées dans les projets successifs. Plusieurs décisions centrales sont restées inchangées malgré des critiques convergentes de la part des organisations spécialisées. Les réponses apportées à l'égard des acteurs et actrices du terrain lors de la consultation n'ont pas permis d'ouvrir un dialogue sur le fond de la réforme.

Consulter implique d'examiner sérieusement les arguments avancés, et le cas échéant, à adapter les projets en conséquence. Mais nos analyses ont été écartées, notre expérience disqualifiée, et nos prises de position largement ignorées, donnant l'impression de procédures de consultation symboliques.

Au-delà de la méthode, le contenu de la révision nous inquiète. Renforcer la logique de contrôle et de conditionnalité risque d'accroître la pression sur les personnes en situation de précarité.

Pourtant, dans la pratique professionnelle, nous savons que :

- durcir l'accès aux prestations ne favorise pas l'autonomie lorsque les obstacles sont structurels (santé, formation, marché du travail) ;

- accroître les exigences administratives mobilise des ressources qui pourraient être investies dans l'accompagnement et l'insertion ;
- affaiblir les prestations destinées aux familles augmente les risques de précarité infantile, avec des effets durables sur les parcours de vie.

Le travail social ne se limite pas à l'application de normes administratives. Il repose sur la prévention, l'accompagnement, la promotion de l'autonomie et la défense de la dignité humaine. Réduire les coûts aujourd'hui signifie un report de charges sur d'autres systèmes à l'avenir.

Nous sommes convaincu·es que la loi, dans sa forme actuelle, ne répond pas pleinement aux défis sociaux auxquels le canton de Berne est confronté. Nous appelons le Grand Conseil à s'engager à nos côtés en faveur d'une aide sociale humaine et équitable, tout en tenant compte de l'expérience et de l'expertise des professionnel·les du travail social. Une aide sociale efficace et équitable ne constitue pas une charge, mais crée des conditions-cadres qui favorisent la cohésion et la stabilité du canton.

Contact

Emilie Clavel

Co-secrétaire générale AvenirSocial

e.clavel@avenirsocial.ch

Nadia Bisang

Co-secrétaire générale AvenirSocial

n.bisang@avenirsocial.ch

Soutenu par :

- Actio Bern - Fachstelle für Sozialhilferecht
- Berner Schuldenberatung
- BeVf - Berner Verband Familienbegleitung
- DJB - Demokratische Jurist*innen Bern
- DSI-OIS – Organisation faîtière des institutions sociales Bienne et région
- Fokuspunkt
- Frieda
- Isa - Fachstelle Migration
- Jenzerberatungen
- Kirchliche Gassenarbeit Bern
- Kontext Mensch
- Kriso – Forum für kritische Soziale Arbeit
- NIP
- Pluto - Notschlafstelle für Jugendliche und junge Erwachsene
- Qualifutura
- SAGES - für gesundheitsbezogene Soziale Arbeit
- Sleep-In
- VPOD / SSP Bern